ALLOCATION FINANCIERE SPECIFIQUE DE FORMATION DE L'ARMEE DE L'AIR

Il s'agit d'une aide aux étudiants , s'engageant à incorporer l'armée de l'air après l'obtention de leur diplôme en tant que sous-officier ou officier sous contrat pour une durée de 2 à 3 ans.
Elle concerne les étudiants suivant une formation :

BTS
DUT
licence en LEA langues rares
LMD
diplôme d'ingénieur

Dans l'un des domaines suivants :

cyber-défense
informatique et télécommunications
domaine spatial
langues rares
aéronautique ou construction aéronautique
physique nucléaire ou énergie atomique
infrastructure

Le montant des bourses varie selon le niveau :

BTS-DUT-LEA : de 3 000 à 4 000 €
LMD-ingénieur : de 4 000 à 15 000 €

Le dossier se fait au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) AIR.

https://devenir-aviateur.fr/larmee-de-lair-et-de-lespace-finance-vos-etudes

Ministère des armées:
14 rue Saint-Dominique
75007 - Paris
https://www.defense.gouv.fr/